



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Lille, le 4 septembre 2020

Division

Inspection pédagogique
régionale

Dossier suivi par

Bertrand Denis

IA-IPR de philosophie

Bureau des IA-IPR

03 20 15 60 50

Portable

06 79 93 43 73

Courriel

bertrand.denis.ac-lille.fr

Rectorat de Lille

144 rue de Bavay

59000 Lille

Préambule commun à toutes les disciplines

Chères et chers Collègues,

Après une année scolaire 2019-2020 inédite marquée par la crise sans précédent de la Covid-19 nous tenons, en cet instant de rentrée scolaire qui se fait, elle aussi, dans un contexte particulier, à nous adresser à vous collégalement.

Nous souhaitons tout d'abord saluer l'implication qui a été la vôtre au cours des derniers mois. En effet, nous mesurons l'inventivité dont vous avez su faire preuve face à des situations parfois complexes lors des temps de confinement et de déconfinement progressif au travers de pratiques pédagogiques souvent innovantes et de vos efforts constants pour maintenir des liens éducatifs et pédagogiques avec vos élèves.

Vous vous êtes attachés à ce que ces liens ne soient pas distendus que ce soit à l'occasion de la mise en place de la continuité pédagogique, lors du retour progressif en classe dès le mois de mai et au cours des vacances scolaires notamment par le dispositif « Vacances apprenantes ». Nous vous remercions très chaleureusement de votre implication constante et de votre action auprès de tous les élèves. L'École peut s'enorgueillir de l'action de ses enseignants.

Votre engagement au service de la réussite de vos élèves a été notable durant cette session si particulière des examens. Nous tenons également à vous en féliciter.

Nous voulons saluer et réserver le meilleur accueil à tous les enseignants qui rejoignent l'académie de Lille et nous souhaitons tout particulièrement féliciter les professeurs stagiaires issus de différents concours (Capes, Agrégation). Nous remercions les professeurs qui ont accepté d'assurer cette année leur tutorat.

En dépit de toutes les incertitudes qui subsistent quant à l'évolution de la situation sanitaire dans la période qui s'annonce, nous souhaitons que le chemin de l'École retrouvé soit pour vous et vos élèves celui de la réussite et de l'épanouissement.

Nous tenons enfin plus particulièrement à attirer votre attention sur quelques textes de référence aujourd'hui incontournables à l'entame de cette rentrée :

Protocole sanitaire des écoles et établissements scolaires

<https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630>

Les modalités d'organisation du contrôle continu à compter de la session 2021 sont disponibles dans le Bo spécial n° 6 du 31 juillet 2020, consultable à l'adresse

suivante : <https://www.education.gouv.fr/le-bulletinofficiel-de-l-education-nationale-89558>

Arrêté du 28 août 2020 **fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation** de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000042284691&categorieLien=id>

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une rentrée sereine et optimiste.

Le collège des IA-IPR

Aux professeurs de philosophie de l'académie de Lille

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une très bonne rentrée, sereine, de retour d'un congé estival bien mérité. Vous avez retrouvé ou rencontré vos collègues, les équipes et votre établissement, et accueillez cette semaine vos classes, retrouvez certains de vos élèves. La longue période du confinement dont nous sommes sortis, nonobstant la reprise en juin, pour certains et en effectifs limités, donne à cette rentrée, et à ces retrouvailles, un relief particulier, même si elle s'organise dans des conditions contraintes par la situation sanitaire générale que nous connaissons.

Cette rentrée voit également l'entrée en vigueur des nouveaux programmes de tronc commun pour la voie générale et la voie technologique, et du programme de terminale pour l'enseignement de spécialité "Humanités, littérature, philosophie". La lettre des programmes et les recommandations et instructions les accompagnant vous ont été communiquées au fur et à mesure de leur parution par la liste de diffusion académique et sont tous accessibles sur le site académique disciplinaire

Je porte à votre connaissance les dernières recommandations de l'inspection générale, sous la forme d'une Ressource d'accompagnement ou fiche Eduscol, qui vient compléter les quatre publiées au début des congés d'été, lesquelles portent sur "le travail en classe de philosophie", "la construction des cours", "l'étude des textes et des œuvres" et "les exercices en classe de philosophie". Fruit comme les précédentes d'une élaboration partagée avec les corps d'inspections pédagogiques régionales, cette nouvelle fiche concerne "l'évaluation des travaux en classe de philosophie". Vous disposez avec elle en cette rentrée de l'ensemble des textes réglementaires relatifs aux nouveaux programmes et à la classe de philosophie plus largement. Vous trouverez dans cette dernière fiche d'une part des recommandations générales portant sur l'évaluation des travaux divers que vous pouvez confier à vos élèves en cours d'année, ainsi que sur l'usage de la notation, et d'autre part, une échelle d'évaluation utile pour guider la notation des copies des exercices proposés à l'examen. L'association d'une typologie de copies avec des paliers de notation permet d'explicitier et de préciser les attendus sur lesquels les correcteurs et examinateurs de philosophie ont l'habitude d'échanger lors des commissions d'entente et d'harmonisation. Ces attendus sont en cohérence avec

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Division

**Inspection pédagogique
régionale**

Dossier suivi par

Bertrand Denis

IA-IPR de philosophie

Bureau des IA-IPR

03 20 15 60 50

Portable

06 79 93 43 73

Courriel

bertrand.denis.ac-lille.fr

Rectorat de Lille
144 rue de Bavay
59000 Lille

les compétences travaillées tout au long de l'année et rappelées dans la lettre des programmes. Les deux principes affirmés à égalité sont l'approche par capacités à évaluer et l'évaluation globale de la copie (et non par addition d'items).

Vous trouverez ce nouveau texte comme les précédents sur le site académique disciplinaire, sous la rubrique "textes officiels", onglet "la classe de philosophie, instructions et recommandations". <http://philosophie.discipline.ac-lille.fr/textes-de-references/travail-personnel-des-eleves-instructions-et-recommandations>

Je vous laisse prendre connaissance de ces textes qui ne manqueront pas d'alimenter nos échanges à venir. N'hésitez pas à me poser les questions qu'ils pourront susciter ! Vous me savez à votre écoute, pour les questions pédagogiques et disciplinaires, comme pour toutes interrogations plus largement liées à votre vie professionnelle, y compris dans les aspects que les circonstances présentes pourraient affecter.

Je me permets enfin de vous rappeler que la campagne d'inscription aux formations à public volontaire du Plan académique est ouverte jusqu'au 8 septembre. Le catalogue est consultable en suivant le lien <http://www1.ac-lille.fr/cid83762/plan-academique-de-formation.html>.

Pour les formations à public désigné, vous pouvez me consulter directement ou vous tourner vers notre collègue et correspondant DAFOP Nicolas Righi (nicolas.righi@ac-lille.fr).

Je vous souhaite à nouveau une très bonne rentrée 2020,

Avec toute la reconnaissance de l'inspection pour votre engagement auprès des élèves de l'académie.

